

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 70 (2008)
Heft: 2

Rubrik: ASETA ; Prévention ; Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Programme des cours 2007/2008

Travaux à l'atelier

AS 20 Machines et tracteurs

4 jours

28, 29 février, 6 et 7 mars 2008

Utiliser l'atelier à la ferme pour réparer tracteurs et machines – Diagnostic et réparations sur véhicules.

Les participants amènent une machine ou un tracteur à réparer

AS 21 Installation d'un bac de rinçage sur un pulvérisateur

2 jours

28 et 29 février 2008

Installation complète d'un bac de rinçage sur son pulvérisateur – Fabrication d'un support métallique – Montage et raccordement du bac

Remarques: Les participants amènent leur pulvérisateur

Ce cours est destiné aux personnes ayant suivi le cours AS 10 ou possédant de bonnes connaissances en soudure

AS 25 Mieux traiter

1 jour

26 février 2008

Bien connaître son pulvérisateur – Déterminer le choix des vitesses, buses, pression, diamètre des gouttelettes, dérive – Adaptation du pulvérisateur pour bas volume.

AS 28 Préparation du tracteur pour l'expertise

1 à 4 jours

6 et 7 mars 2008

Les participants amènent leur tracteur pour le préparer à l'expertise avec le concours d'un mécanicien

Rénovation

AS 32 Installations sanitaires

1 jour

18 février 2008

Savoir poser des tuyaux: galvanisés, cuivre, Insaflex, écoulement Gébérít soudé (robinetterie) – choix de matériel et pose facilitée

AS 34 Maçonnerie

2 jours

21 et 22 février 2008

Teneurs en ciment des crépis et bétons – rudiments pour le coffrage et le ferraillage – Montage d'un mur, crépissage et talochage – conseils pour l'exécution d'un dallage; dalle suspendue, fondation d'un mur; choix de matériaux; prix au m²

Envoyer ou faxer: Centre de formation ASETA, Grange-Verney, 1510 Moudon

Cours, désignation et n°:

Nom, prénom

Adresse

NPA, localité

Tél.

Si membre ASETA, mon n°:

Date, signature

Centre professionnel ASETA - Grange-Verney - 1510 Moudon

ASETA / SVLT

Tél. 021 995 34 34

Fax 021 995 34 30

AS 37 Isolation

1 jour

3 mars 2008

Avoir une vision générale des possibilités d'isolation. Savoir utiliser les techniques appropriées dans différentes situations. Visite d'une fabrique de matériaux isolants.

Informatique

AS 03 Aller plus loin avec Excel

1 jour

19 février 2008

Utilisation des macros – sous-totaux – travail sur plusieurs feuilles de calculs – tableaux croisés

Prix des cours d'informatique

1 journée

CHF 100.–

½ journée

CHF 60.–

Renseignements pour les cours d'informatique:

Frédéric Meyer
Au Chattelet
1063 Peyres-Possens

079 323 10 33, frede@freesurf.ch

Devenir membre ASETA: consulter www.agrartechnik.ch

Prix des cours	Nombre de jours	Membres	Non-membres
----------------	-----------------	---------	-------------

Rénovation

AS 34	2 jours	160.–	220.–
AS 30/31/32/33/37	1 jour	80.–	110.–

Atelier

AS 20	4 jours	280.–	400.–
AS 28	1–4 jours	70.–/jour	100.–/jour
AS 10/11/12	3 jours	220.–	300.–
AS 21	2 jours	140.–	200.–
AS 13/22/25/27/29	1 jour	70.–	100.–

Attestation de cours

Sur demande des participants, une attestation est délivrée par l'administration du centre ASETA de Grange-Verney.

Facturation

Les participants reçoivent la facture après le cours.

Repas de midi (boisson et café compris) Fr. 20.– à payer le jour du cours au responsable.

Horaire des cours: matin de 9 à 12 h; après-midi de 13 à 16 h.



**SVLT
ASETAT**



Soutenu par le Fonds
de sécurité routière (FSR).



Cours de conduite G40

A l'heure actuelle, pour conduire la majeure partie des véhicules agricoles nouvellement immatriculés, le titulaire d'un permis de cat. F/G doit suivre le cours de conduite pratique G40. Il peut le faire dès 14 ans révolus; une fois réussi, ce cours sera reporté dans le permis de conduire.

La confirmation de l'inscription au cours G40 autorise les participants à s'exercer pendant un mois avec un tracteur roulant à 40 km/h, sans remorque.

Les trajets sur route se multiplient, les distances de transport s'allongent. En plus les nouveaux tracteurs disposent d'énormes puissances de traction et de grandes possibilités de levage à l'hydraulique. Ainsi est-il important d'adapter

continuellement la formation de base et la formation permanente aux conductrices et conducteurs de véhicules agricoles à moteur et de motiver leur sens des responsabilités face à l'augmentation des risques d'accident.

Le cours de conduite G40 est une formation complète à l'intention de personnes qui, quel que soit leur âge, désirent améliorer leur comportement au volant de véhicules agricoles.

Transporter des biens agricoles de façon sûre et économique implique au préalable

- de bonnes connaissances du code de la route et des dangers éventuels
- une maîtrise de conduite appropriée
- un véhicule techniquement au point

Report dans le permis de conduire

A l'issue du cours, les responsables établissent une attestation et envoient le permis au Service automobile cantonal. Ce dernier note, dans le permis, l'autorisation de conduire un véhicule agricole à 40 km/h, sous la rubrique «Décision de l'autorité» avec la remarque «G40/date du report».

Inscription et infos

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture – ASETA
Ausserdorfstrasse 31, 5223 Riniken
Tél. 056 441 20 22
Fax 056 441 67 31
E-Mail: zs@agrartechnik.ch
Internet: www.G40.ch

Objectifs

Après le G40, les conductrices et conducteurs seront en mesure

- d'appliquer la théorie de base pour conduire des véhicules agricoles à moteur
- de tenir compte des caractéristiques des véhicules agricoles dans la circulation routière
- de bien connaître les caractéristiques du tracteur
- de conduire et manœuvrer – dans une attitude préventive – tout véhicule agricole dans la circulation routière

Contenus des cours

Le cours, qui dure deux journées, comporte des exercices pratiques, répartis de façon systématique sur 20 leçons. Le nombre de participants est limité à cinq par cours.

- Première journée: exercices pratiques avec tracteur
- Deuxième journée: exercices avec tracteur et remorque vide (environ une semaine plus tard)

Thèmes

- «Préparatifs de conduite et manœuvres» sur des emplacements hors trafic
- «Circulation sur des voies peu fréquentées» avec des degrés de difficulté progressifs.
- «Circuler dans le trafic» pour développer un style de conduite défensif et anticiper les situations.
... et des démonstrations captivantes pour un supplément de connaissances
- «Exercices finals» pour appliquer les acquis reçus au cours.

Les cours dans votre région

Dans toute la Suisse, les organisateurs du cours ont soigneusement reconnu le terrain. Toutes les informations utiles relatives aux lieux et dates de cours figurent sous www.agrartechnik.ch. Ces infos paraissent aussi régulièrement dans «Technique Agricole» et la presse verte.

Conditions de participation

- Etre porteur d'un permis de conduire G, ou catégorie supérieure, valable; âge minimum: 14 ans.

- Disposer d'un tracteur avec dispositif de protection du chauffeur (vitesse maximum 30 ou 40 km/h) pour la première journée
- et d'une remorque d'un poids minimum garanti de 3.5 t pour la deuxième journée. Les participants conduisent eux-mêmes ces véhicules sur les lieux de cours.

Le participant est responsable de l'assurance des véhicules.

Confirmation de l'inscription

Après s'être inscrits, les participants reçoivent une confirmation. Cette dernière autorise les participants à circuler avec

un tracteur agricole à 40 km/h pour des raisons de formation. Remarque: cette confirmation n'est valable qu'un mois et ne concerne que le tracteur. C'est aux participants qu'il incombe d'amener les remorques sur les lieux du cours en empruntant le chemin le plus direct.

Convocation

La convocation parviendra aux participants environ deux semaines avant le cours. Documents indispensables à présenter sur place: la convocation, le permis de conduire, les permis de circulation des véhicules, le contrôle antipollution et la présente fiche.



Des véhicules sûrs

Seuls les véhicules offrant une entière sécurité sont autorisés à participer au G40.

Avant le cours, il est indispensable de tester l'équipement technique des véhicules et de réparer les dommages éventuels.

A vérifier sur le tracteur

- le dispositif de protection du chauffeur
- la propreté des rétroviseurs extensibles
- le fonctionnement de l'installation électrique et des clignotants
- les catadioptres ronds



A vérifier sur la remorque

- le fonctionnement de l'installation électrique et des clignotants
- les catadioptres triangulaires
- la conformité du frein de stationnement et du frein de service

Un enseignement par des pros

Pour dispenser ce cours, les enseignants sont au bénéfice du permis d'instructeur de catégorie II (instructeurs cat. poids lourds) et titulaires du diplôme délivré

par le Conseil de sécurité routière (CSR). Les instructeurs connaissent les particularités des véhicules agricoles et sont formés pour l'enseignement par petits groupes.

Un encadrement au top

- Groupe de 5 participants au maximum.

- Contacts radio permanents avec l'instructeur pendant les exercices.
- Sécurité assurée grâce aux gilets réfléchissants et au panneau «Cours de conduite» fixé sur chaque véhicule.
- Parcours soigneusement reconnus et agréés par les autorités. ■

Bonne route!



■ ASETA

Cours G40



Le cours de conduite G40 est agréé par l'Office fédéral des routes (OFROU) et figure ensuite dans le permis de conduire. Il coûte CHF 540.–, moins une réduction de CHF 100.– accordée par le Fonds de sécurité routière (FSR).

Conçu par des professionnels, le G40 comprend 20 leçons; il est limité à cinq participants. Les instructeurs sont tout spécialement formés pour dispenser un enseignement intensif et diversifié avec des buts clairement définis.

Il est conseillé de s'inscrire assez tôt afin de choisir le cours au bon endroit et à la date qui conviendra le mieux.



Conditions:

- Permis de catégorie G
- Tracteur immatriculé (30 ou 40 km/h) avec protection du conducteur pour la première journée
- Tracteur et remorque agricole pour la seconde journée

Participation: Les participants reçoivent la confirmation et la facture deux semaines avant le premier jour de cours. Pour une annulation intervenant après ces deux semaines, un montant de CHF 60.– sera perçu pour les frais administratifs. En cas d'absence injustifiée, l'ASETA se réserve le droit d'encaisser l'intégralité du montant de la facture.

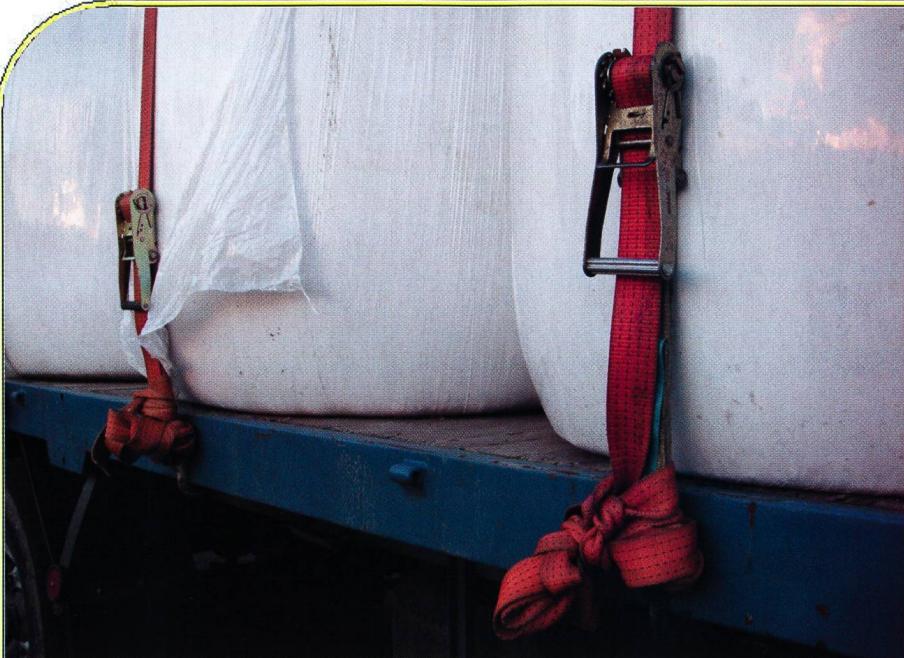
Inscription au cours G40

Lieu du cours	Date du cours
Nom, prénom	
Date de naissance	
Adresse	
NPA, lieu	
Numéro de téléphone	
J'ai pris connaissance des conditions de ce cours	
Date et signature	
Signature du représentant légal ou du maître d'apprentissage	

Envoyer à: SVLT, case postale, 5223 Riniken,
tél. 056 441 20 22, fax 056 441 67 31, courriel: info@agrartechnik.ch

Lieux et dates 2008

Aarberg BE	03.04+08.04 10.07+15.07	10.04+15.04 28.08+02.09	08.05+13.05	05.06+10.06
Bazenheid SG	24.04+29.04 13.11+18.11	22.05+27.05	10.07+15.07	14.08+19.08
Biberbrugg SZ	05.06+10.06			
Brunegg AG	20.03+25.03 30.10+04.11	16.04+22.04	12.06+17.06	07.08+12.08
Bülach ZH	21.02+26.02	15.05+20.05	21.08+26.08	23.10+28.10
Bulle FR	12.03+18.03 14.08+19.08	17.04+22.04 02.10+07.10	12.06+17.06	26.06+01.07
Carouge GE	sur demande			
Claro TI	18.07+21.07			
Corcelles-près-Payerne VD	04.09+09.09	28.02+04.03	03.04+08.04	29.05+03.06
Courtételle JU	09.04+15.04	18.06+24.06	20.08+26.08	
Düdingen FR	05.03+11.03 15.10+21.10	21.05+27.05	09.07+15.07	03.09+09.09
Erstfeld UR	27.03+01.04	03.07+08.07	06.11+11.11	
Frauenfeld TG	13.03+18.03 10.07+15.07 23.10+28.10	17.04+22.04 31.07+05.08	15.05+20.05 21.08+26.08	19.06+24.06 11.09+16.09
Gossau ZH	10.04+15.04	29.05+03.06	24.07+30.07	16.10+21.10
Hohenrain LU	23.05+27.05	28.08+02.09	13.11+18.11	
Ilanz GR	17.07+22.07			
Interlaken BE	29.05+03.06	04.09+08.09		
Kägiswil OW	02.05+06.05	05.09+09.09		
La Sarraz VD	28.02+04.03 28.08+02.09	26.03+01.04 11.09+16.09	24.04+29.04 30.10+04.11	12.06+17.06
Landquart GR	24.04+29.04	26.06+01.07	17.07+22.07	25.09+30.09
Langnau i.E. BE	06.03+11.03 21.07+15.07	10.04+15.04 14.08+19.08	08.05+13.05 18.09+23.09	05.06+10.06 09.10+14.10
Les Hauts-Geneveys NE	02.04+08.04 17.09+23.09		28.05+03.06	16.07+22.07
Lindau ZH	13.03+18.03 13.11+18.11	24.04+29.04	26.06+01.07	24.07+29.07
Lyss BE	11.09+16.09	09.10+14.10	06.11+11.11	
Lyssach BE	28.02+04.03 19.06+24.06	27.03+01.04 04.09+09.09	10.04+15.04 23.10+28.10	15.05+20.05 06.11+11.11
Marthalen ZH	20.03+25.03	08.05+13.05	17.07+22.07	11.08+19.08
Mettmenstetten ZH	04.04+07.04	01.07+07.07	12.08+26.08	
Moudon VD	20.02+26.02	08.05+13.05	01.10+07.10	
Niederurnen GL	24.04+29.04	10.06+19.06	10.07+15.07	30.10+04.11
Nyon VD	19.03+25.03	04.06+10.06	09.10+14.10	
Oensingen	17.04+22.04	26.06+01.07	21.08+26.08	16.10+21.10
Pfäffikon SZ	22.04+28.04 16.10+21.10	13.05+21.05	09.07+14.07	28.08+02.09
Saanen BE	30.04+06.05 24.09+30.09	25.06+01.07	23.07+29.07	27.08+02.09
Salez SG	08.05+13.05	17.07+22.07	04.09+09.09	02.10+07.10
S-Chanf GR	sur demande			
Schöftland AG	22.05+26.05	28.08+02.09	13.11+18.11	
Schwarzenburg BE	21.02+26.02 18.06+24.06	27.03+01.04 24.07+29.07	17.04+22.04 14.08+19.08	22.05+27.05 22.10+28.10
Schwyz	27.03+01.04	03.07+08.07	06.11+11.11	
Sion VS	13.08+19.08			
Sissach BL	21.02+26.02 21.08+26.08	13.03+18.03 16.10+21.10	15.05+20.05	10.07+15.07
Sitterdorf TG	06.03+11.03 07.08+12.08	02.05+06.05 28.08+02.09	22.05+27.05 25.09+30.09	03.07+08.07 06.11+11.11
Tramelan JU	07.05+13.05	02.07+08.07	10.09+16.09	
Visp VS	13.08+19.08			
Willisau LU	03.04+08.04 06.11+11.11	29.05+03.06	03.07+08.07	18.09+23.09
Zwingen BL	19.06+24.06	11.09+16.09	23.10+28.10	



Un lourd chargement bien arrimé (photo: ASETA)

De nouvelles dimensions pour la sécurité du chargement

«Bien attaché, à moitié transporté» est le slogan de bon nombre de chauffeurs. Afin de livrer la marchandise en toute sécurité, le matériel d'arrimage et une technique de conduite adaptée sont tout aussi importants qu'un véhicule approprié. C'est pourquoi l'ASETA encourage la sécurité du chargement sur les véhicules agricoles et recommande l'utilisation d'une sangle triple.

Dominique Berner*

La loi sur la circulation routière – LCR art. 30 – stipule «Les véhicules ne doivent pas être surchargés. Le chargement doit être disposé de telle manière qu'il ne mette en danger ni ne gêne personne et qu'il ne puisse tomber». Ainsi, la sécurité du chargement incombe au conducteur.

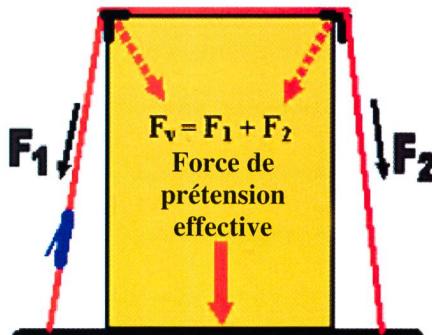
Un peu de physique

Les forces de pesanteur et de dynamique agissent sur un chargement, une balle ronde par exemple, que l'on transporte. La force de pesanteur presse la balle sur la surface de chargement et l'y fixe. En mouvement, d'autres forces s'exercent subitement sur notre balle ronde, telles les forces d'accélération et de décélération. Lors de freinages ou de virages serrés, les forces en présence peuvent dépasser la force de pesanteur et la balle glissera plus ou moins vite de la surface de chargement, selon le revêtement de cette surface et le matériau de la charge (effet de frottement).

Une mesure courante pour assurer le chargement consiste en l'augmentation du poids. Les sangles, les chaînes ou les cordes pressent la charge sur la surface de chargement. Les deux surfaces provoquent un «micro-engrènement»; l'effet de frottement augmente.

Arrimage

La sécurité la plus importante destinée à des fins agricoles est l'arrimage (de force sur plateau), autrefois avec des cordes,



La force de pré-tension (F_v) de la sangle provient des deux forces F_1 et F_2 . La plupart du temps, ces deux forces ne sont pas identiques, ce qui entraîne un effet de traction latérale.

maintenant au moyen de matériel spécial, soit des sangles d'arrimage (voir illustration). Le système est simple en pratique. L'une des extrémités de la sangle est fixée à un endroit défini, l'autre sur la partie opposée où se trouve le tendeur. Ce système d'arrimage soulève cependant une remarque: les forces de la sangle sont réparties de façon inégale. Sur le côté, à l'opposé du tendeur, seule la moitié des forces sont effectives. Cela provient du fait que la transmission des forces passe sur les arêtes. On observe clairement ce phénomène lorsque l'on détend le chargement de balles en plusieurs couches.

Un bon auxiliaire: la sangle triple

L'ASETA, de concert avec la maison SpanSet, a lancé la campagne de la sangle triple. Il s'agit d'un set qui se compose de deux tendeurs et d'une courroie (voir le croquis de SpanSet). Cette sangle est disponible avec ou sans dispositif ABS. Signifiant «Anti-Belt-Slip» ce système permet de détendre la sangle progressivement. Ainsi, il est possible de corriger la position de la charge au cas où elle se déplacerait durant le transport, ou lors du déchargement, en desserrant la sangle.

La sangle en trois parties permet d'assurer le chargement des deux côtés. La force de pré-tension des deux tendeurs augmente et, par la courroie, se répartit de façon régulière sur le chargement. Ceci évite un déséquilibre latéral pendant la tension. Après le serrage des sangles, le chargement se maintient sur le pont tel qu'il a été placé. Comme les deux sangles sont chacune enroulée sur un tendeur, un léger serrage après coup est possible sans débloquer ni resserrer complètement la sangle.

Les sangles d'arrimage sont disponibles auprès de l'ASETA. L'offre comprend une version Economy et une version ABS, toutes deux équipées d'une sangle de 8 m. Pour la commande, voir en p. 30. ■

* Service technique ASETA

ASETA

Assurer la charge!

L'ASETA propose, en collaboration avec la maison SpanSet, une offre spéciale à l'intention de ses membres.

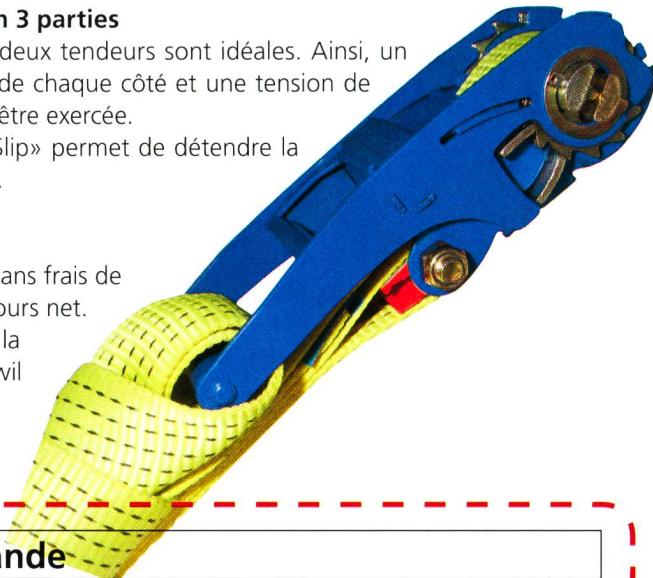
Sangles d'arrimage en 3 parties

Les sangles munies de deux tendeurs sont idéales. Ainsi, un tendeur est disponible de chaque côté et une tension de serrage équilibrée peut être exercée.

Le système «Anti-Belt-Slip» permet de détendre la sangle progressivement.

Informations:

- Nos prix s'entendent sans frais de port. Paiement à 30 jours net.
- La livraison se fait par la maison SpanSet, Oetwil am See.
- Facturation par l'ASETA.



Quantité	Commande
	Sangle d'amarrage - Economy - Set 3 parties (CHF 55.- TVA incluse) 2 parties LT 40 cm de AK 40, orange, 50 mm de large, avec tendeur et crochet, sangle orange, 49 mm de large, LT 8 m, LC 2000 / 4000 daN
	Sangle d'amarrage - SpanSet ABS - Set 3 parties (CHF 90.- TVA incluse): 2 parties LT 40 cm de ABS 50, jaune, 50 mm de large, avec tendeur et crochet, sangle jaune, 49 mm de large, LT 8 m, LC 2500 / 5000 daN

Nom

Prénom

NPA/Lieu

Adresse

Date

Signature

Adresse: SVLT, Ausserdorfstrasse 31, 5223 Riniken

Bulletin de commande ASETA

Combinaison enfants 100% coton, bleu/rouge	Age Taille	2 92	3 98	4 104	6 116	8 128	10 140	12 152	14 164
	CHF	38.-		43.-			48.-		
	Quantité								
Salopettes pour enfants 100% coton, bleu/rouge	Age Taille	3 98	4 104	6 116	8 128	10 140			
	CHF	38.-		43.-		48.-			
	Quantité								
Combinaison, rouge, CHF 78.- 75% coton, 25% polyester	Taille	44	46	48	50	52	54	56	58
	Quantité								
Salopettes, rouge, CHF 58.- 75% coton, 25% polyester	Taille	44	46	48	50	52	54	56	58
	Quantité								
T-shirt, gris chiné, CHF 18.- 100% coton	Taille	S		M		L		XL	
	Quantité								
Montre ASETA, CHF 55.-	Quantité								

Les frais d'envoi sont facturés en sus. Paiement à 30 jours, net.

Nom

Adresse

Envoyer à ASETA, case postale, 5223 Riniken, fax 056 441 67 31

Prochain numéro: 13.3.2008

Les thèmes:

TA spécial

Epandeurs à tuyaux souples

Technique des champs

Semis de maïs et technique

Technique et tracteurs

Rouler «Economique»

Sous la loupe

Reflets du canton de Schaffhouse

Rapports ART 693

Production laitière assistée par l'électronique et la technologie d'information

annonces:

Büchler Grafino AG, Fachmedien Agrar, 3001 Berne, tél. 031 330 30 17, fax 031 330 30 57, inserate@agripub.ch

Impressum

Technique
Agricole
70^e année

éditeur

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA), Willi von Atzigen, directeur

Rédaction

Ueli Zweifel: red@agrartechnik.ch
Edith Moos: edith.moos@agrartechnik.ch

Abonnement, changement d'adresse

case postale, 5223 Riniken
tél. 056 441 20 22, fax 056 441 67 31
internet: www.agrartechnik.ch

annonces

Büchler Grafino AG, Agro-Publications, Dammweg 9, case postale, CH-3001 Berne Barbara Gusset, tél. 031 330 30 17, fax 031 330 30 57
inserate@agripub.ch, www.agripub.ch

Vente des annonces

Erich Brügger, tél. 034 495 58 68
e-mail: info@mbvbe.chSimone Gasser, tél. 031 330 30 18
simone.gasser@agripub.chDaniel Sempach, tél. 034 415 10 41
daniel.sempach@agripub.ch

Tarif des annonces

Tarif valable: 2007
Rabais de 25% sur la combinaison avec Schweizer Landtechnik

Imprimerie et expédition

Benteli Hallwag Druck AG
Seftigenstrasse 310, CH-3084 Wabern-Berne

Coordination de production

Kurt Hadorn

Parait 11 fois par an

Prix de l'abonnement

Suisse CHF 80.- par an (2,3% TVA incluse).
Gratuit pour les membres ASETA.
Etranger: CHF 105.-, € 75.-
**Le numéro 3/2008 paraîtra
le 13 mars 2008**
**Dernier jour pour les ordres d'insertion:
20 février 2008**